

ETATS FINANCIERS RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2013



BILAN ACTIF	Exercice 2013 clos le 31/12/2013			Exercice 2012 clos le 31/12/2012	
		Brut	Amortiss. et Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels	8 202	8 202		
	Autres immobilisations incorporelles	12 246	12 246		
	Immobilisations corporelles				
	Matériel d'accueil	2 269	2 269	-	
	Installation générale agencements	41 103	37 323	3 780	12 001
	Matériel de transport	32 153	32 153		
	Matériel de bureau et informatique	28 808	26 518	2 290	4 164
	Mobilier	1 594	1 594	-	
	Avances et acomptes sur immob. corp.				-
	Immobilisations financières (2)				
	Prêts				-
	Dépôts et cautionnements	4 760		4 760	4 760
	Autres	290		290	290
TOTAL I	131 424	120 305	11 120	21 215	
ACTIF CIRCULANT	Créances (3)				
	Subventions à recevoir				
	INPES	10 000		10 000	10 000
				-	-
	Région Rhône Alpes Réorientation	7 500		7 500	22 500
	Région Rhône Alpes Ateliers fonctionnement	5 000		5 000	47 500
	Région Rhône Alpes Camping car	22 209		22 209	15 000
				-	-
	Ville de Lyon Camping car	5 000		5 000	-
	Fondation Abbé Pierre	12 000		12 000	12 000
	Autres créances Taxe salaires	5 426		5 426	5 352
	Valeurs mobilières de placement				
	Produits à recevoir	2 940		2 940	-
	Disponibilités				
	Crédit Coop	50 662		50 662	15 186
	CC LIVRET A	77 490		77 490	76 585
				-	-
Caisse Epargne	106 087		106 087	86 256	
Caisse	14		14	6	
Charges constatées d'avance(3)	311		311	-	
TOTAL II	304 639	-	304 639	290 385	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Prime de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	436 063	120 305	315 759	311 600	
Dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an (brut)					
(3) dont à plus d'un an (brut)			0	42 500	
ENGAGEMENTS RECUS					

	BILAN PASSIF (avant répartition)	Exercice 2013 clos le 31/12/2013	Exercice 2012 clos le 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds propres		
	Fonds associatif sans droit de reprise	39 505	39 505
	Réserves	21 359	21 359
	Report à nouveau	41 310	25 620
	Résultat de l'exercice	3 569	15 688
	Autres fonds associatifs		
	Subv. d'investissement s/biens renouvelables avec droit de reprise	12 196	12 196
	Subv. d'investissement s/biens non renouvelables	32 209	
	TOTAL I	150 148	114 368
FOND DÉDIÉS PROVISIONS	Provisions pour risques	2 532	2 532
	Provisions pour charges	21 122	18 855
	TOTAL II	23 654	21 387
FOND DÉDIÉS	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	70 298	103 443
	TOTAL III	70 298	103 443
DETTES	DETTES (1)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 916	15 831
	Dettes fiscales et sociales		
	Personnel	18 689	21 157
	Charges sociales	36 928	34 413
	Charges fiscales		
	Autres dettes	1 125	1 000
	Produits constatés d'avance (1)		-
	TOTAL IV	71 658	72 401
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	315 759	311 600	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES	Exercice 2013 clos le 31/12/2013	Exercice 2012 clos le 31/12/2012
Charges d'exploitation		
60- Achats, consommation matières et fournitures	47 646	48 194
EDF/Eau	3 954	3 277
Pharmacie et préservatifs	35 198	35 053
Alimentation	2 052	2 456
Carburant/gaz camion et voiture	2 847	2 935
Petit matériel, et produits d'hygiène	1 030	860
Fournitures de bureau	2 565	3 613
61- Services extérieurs	33 767	38 261
Collecte TROD	96	
Leasing	953	1 126
Loyer et charges locaux, garage, box, parc auto	26 179	26 941
Entretien véhicules, mat bureau, et général	3 123	6 776
Assurances	3 333	3 101
Documentation	83	317
Colloque et séminaires		
62 - Autres services extérieurs	24 490	40 148
Honoraires	11 632	20 967
Information - communication	1 901	4 136
Transports et déplacements	1 359	2 003
Missions, Réceptions	1 126	2 454
Poste et télécommunications	8 130	10 143
Services bancaires	342	445
Divers	-	-
63 - Impôts et taxes	21 179	19 954
Form. continue et taxes s/salaires	19 803	19 829
Taxes diverses	1 376	125
64 - Charges de personnel	362 834	407 695
Rémunération du personnel	258 180	270 006
Charges sociales	96 878	126 181
Frais de formation des salariés	6 729	10 438
Autres charges de personnel	1 047	1 070
65 - Autres charges de gestion courante	7 797	18 883
Aides à la vie quotidienne	7 741	18 883
Autre charges de gestion	56	
68 - Dotation aux amortissements provisions et engagements	82 662	123 810
Dotation aux amortissements	10 097	9 856
Dotation aux provisions	2 267	10 511
Engagements à réaliser sur ressources affectées	70 298	103 443
TOTAL I	580 375	696 945
Quote-part de résultat /opérations en commun		
TOTAL II		
Charges financières	15	20
Intérêts Agios		
TOTAL III	15	20
Charges exceptionnelles		
TOTAL IV	-	-
TOTAL V		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	580 390	696 963
Solde créditeur	3 569	15 688
TOTAL GENERAL	583 959	712 652
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2013 clos le 31/12/2013	Exercice 2012 clos le 31/12/2012
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	5 298	879
Bénévolat	3 350	3 076
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	8 648	3 955

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS	Exercice 2013 clos le 31/12/2013	Exercice 2012 clos le 31/12/2012
Produits d'exploitation		
74 - Subventions	458 205	511 295
ETAT		
ARS - Santé Publique - Prévention VIH	140 000	143 000
ARS PRAPS	38 000	45 000
CPAM TROD		2 825
Délégation Régionale Droits des Femmes	20 000	25 642
DGS	32 000	
INPES	20 000	20 000
REGION		
Région Rhône Alpes Santé jeunes prostituées	5 000	25 000
Région Rhône Alpes Santé jeunes gays		10 000
Région Rhône Réorientation professionnelle	15 000	15 000
DEPARTEMENT		
Conseil Général du Rhône	5 000	5 000
Conseil Général de l'Isère	1 350	1 500
COMMUNES		
VILLE DE LYON	35 500	32 500
AIDES A L'EMPLOI		
CNASEA	3 105	7 735
Ecart sur réalisation		-2 157
FINANCEMENTS PRIVES		
LEEM	15 000	15 000
Fondation Abbé Pierre	30 000	30 000
Cyril Collard	10 000	
Ensemble Contre le Sida - Sidaction	85 500	121 500
Solidarité Sida	7 750	13 750
Autres produits	124 607	199 360
Produits divers	6 050	2 675
Quote-part de subv./invest virée au résultat		
Autres produits Dons	1 557	186
Reprise sur provisions		5 000
Reprise des engagements sur ex. antérieurs	103 443	183 723
Transferts de charges	13 557	7 776
TOTAL I	582 812	710 655
TOTAL II	0	0
Produits financiers	1 147	1 996
Produits financiers divers		
TOTAL III	1 147	1 996
Produits exceptionnels		
TOTAL IV	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	583 959	712 652
Solde débiteur : Perte	0	0
TOTAL GENERAL	583 959	712 652

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2013 clos le 31/12/2013	Exercice 2012 clos le 31/12/2012
Bénévolat	3 350	3 076
Mise à disposition gratuite		
Dons en nature	5 298	879
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	8 648	3 955

ELÉMENT N° (réf. PCG)	ANNEXE (simplifiée) AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT recouvrant l'exercice clos le 31/12/2013	INFORMATIONS		N/ A
		produites page n°	non produites N/S	
I	Règles et méthodes comptables Méthodes d'évaluation - Calcul des amortissements et des provisions Changements de méthode - Dérogations - Reprises d'amortissement Informations complémentaires pour donner l'image fidèle.	7		
II	Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats			
1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (entreprises liées)			x
2	Etat des immobilisations	8		
3	Etat des amortissements	8		
4	Etat des provisions et des engagements à réaliser	9		
5	Ecart de réévaluation			x
6	Montant des intérêts inclus dans la production immobilisée			x
7	Etat des échéances des créances et dettes	10		
8	Dettes garanties par des sûretés réelles			x
9	Engagements financiers, de pensions et retraites	9		
10	Dérogations/amort. frais recherche appliquée et de développement			x
11	Fonds commercial			x
12	Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			x
13	Incorporation d'intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
14	Précisions sur la nature, le montant ou le traitement comptable :			
	I - Frais d'établissement immobilisés			x
	2 - Frais de recherche immobilisés			x
	3 - Produits à recevoir	11		
	4 - Charges à payer	11		
	5 - Ecart de conversion			x
	7 - Charges à répartir sur plusieurs exercices			x
	8 - Charges et produits sur exercices antérieurs		x	
	9 - Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			x
	10 - Charges et produits exceptionnels		x	
	11 - Transferts de charges	12		
16	Montant des frais accessoires d'achat incorporés			x
III	Autres éléments d'information			
21	Tableau des affectations de résultat (voir états complémentaires fiscaux)			x
22	Tableau des résultats des cinq derniers exercices			x
23	Liste des filiales et participations			x
24	Inventaire des valeurs mobilières			x
25	Composition du capital social			x
26	Parts bénéficiaires			x
28	Avances et crédits consentis aux organes de direction			x
29	Crédit-bail	13		
30	Produits nets partiels sur opérations à long terme			x
31	Identités des sociétés-mères consolidant leurs comptes (intégration globale)			x
IV	Autres éléments significatifs			
	Contributions en nature	12		
V	Compte emploi ressources	15		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est fait application du Plan Comptable des Associations (règlement n° 99-01).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et selon la durée de vie prévue :

- Installations générales, agencements	5 ans
- Matériel d'accueil	3 ans
- Matériel de transport d'occasion	3 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurant au bilan sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire suivant la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles	3 exercices

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement se rapportant aux immobilisations amortissables non renouvelables par l'association sont reprises pour le montant de la dotation comptabilisée ou, si leur montant est inférieur au bien financé, dans la même proportion.

Les subventions d'investissement se rapportant aux immobilisations amortissables renouvelables par l'association sont inscrites en fonds associatifs et ne donnent pas lieu à reprise dans les produits de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

IMMOBILISATIONS - PRETS -DEPOTS CAUTIONNEMENTS

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Montant en début d'exercice	Augmentations de l'exercice Acquisitions et virements de poste a poste	Diminutions de l'exercice Cessions, Mises hors service et virements de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	13 535		5 332	8 203
Autres immobilisations incorporelles	12 246			12 246
Immobilisations corporelles				
Matériel d'accueil	2 269			2 269
Installation générale agencements Lassagne	41 103			41 103
Matériel de transport	32 153			32 153
Matériel de bureau et informatique	30 556		1 749	28 807
Mobilier	1 594			1 594
Avances et acomptes sur immob. corp.				
Immobilisations financières - TITRES BFCC	289			289
Prêt	0			0
Dépôts et cautionnements	4 760			4 760
Total des immobilisations	138 505	0	7 081	131 424

AMORTISSEMENTS

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice sur immobilisations sorties de l'actif	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	13 535		5 332	8 203
Autres immobilisations incorporelles	12 246			12 246
Immobilisations corporelles				
Matériel d'accueil	2 268			2 268
Installation générale agencements	29 103	8 221		37 324
Matériel de transport	32 152			32 152
Matériel de bureau et informatique	26 391	1 876	1 749	26 518
Mobilier	1 594			1 594
Avances et acomptes sur immob. corp.	0			0
Total des amortissements	117 290	10 097	7 081	120 305

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS Nature des charges	Montant en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provision pour indemnités de départ en retraite	18 854	2 267		21 121
Provision FC 2007-2008	2 532			2 532
Provision pour risques et charges				
Total des provisions	21 387	2 267		23 653

FONDS DÉDIÉS :

Engagements à réaliser sur subventions de fonctionnement attribués : 70 298 euros.

Charges restant à engager au 31 décembre sur certaines actions subventionnées présentées par financeurs conformément au tableau de suivi des engagements.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS (euros)					
Subventions de fonctionnement affectées					
Actions	Montant initial	Fonds 2012 à engager au début de l'exercice 2013	Utilisation au cours de l'exercice 2013	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Conseil Général	1 500	1 500	1 500		
Région Rhône alpes femmes	25 000	25 000	25 000		
Ville de Lyon	25 000	8 178	8 178		
Région Rhône alpes hommes	10 000	10 000	10 000		
Sidaction	15 000	4 565	4 565		
LEEM	15 000	2 825	2 825		
INPES	20 000	2 000	2 000		
Fondation AP	30 000	19 053	19 053		
DRDFE	25 642	13 797	13 797		
Région réorientation	15 000	15 000	15 000		
Ville de Lyon social	3 500	1 525	1 525		
DGS	32 000			32 000	32 000
Conseil Général Isère Rhône	4 350			506	506
RRA Fonctionnement	5 000			5 000	5 000
RRA Réorientation	15 000			15 000	15 000
INPES	20 000			1 300	1 300
Cyril Collard	10 000			500	500
LEEM	15 000			2 044	2 044
VILLE LYON	29 000			8 861	8 861
INPES	5 000			685	685
Fondation AP	30 000			1 562	1 562
DRDFE	20 000			1 295	1 295
Dons manuels affectés	1 544			1 544	1 544
Total	271 992	103 443	103 443	70 298	70 298

ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Prêt	-	-	
Dépôt et cautionnement	4 760		4 760
Titres Crédit Coopératif	290		290
Subventions à recevoir	61 709	61 709	
Débiteurs divers	5 426	5 426	
Totaux	72 185	67 135	5 050

ETAT DES ECHÉANCES DES DETTES (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Fournisseurs	14 916	14 916	
Personnel	18 689	18 689	
Organismes sociaux	36 928	36 928	
Organismes fiscaux			
Créditeurs divers	1 125	1 125	
Subventions perçues d'avance			
Totaux	71 658	71 658	

ENGAGEMENTS FINANCIERS, DE PENSIONS ET RETRAITES (euros)

Engagements financiers (engagements réciproques)

Néant

Engagements de pensions et retraites

Les engagements concernant les indemnités de départ en retraite ont été provisionnés. L'éventuelle dette future est constatée en provision au bilan passif pour un montant total de 21 121 euros. Une dotation de provision de 2 267 euros a été constatée en 2013.

PRECISIONS SUR LA NATURE, LE MONTANT OU LE TRAITEMENT COMPTABLE

PRODUITS A RECEVOIR

Conformément aux principes comptables les subventions sont comptabilisées à la date d'octroi. En conséquence figurent en produits à recevoir les montants non perçus à la date de clôture des comptes des subventions allouées au cours de l'exercice.

SUBVENTIONS A RECEVOIR			
4410011	Subventions à recevoir 2013		
	FAP	12 000,00	
	INPES	10 000,00	
	RRA réorientation	7 500,00	
	VILLE DE LYON BUS	5 000,00	
	RRA BUS	22 209,00	
	RRA fonctionnement	5 000,00	
	TROD		1 125,00
	TOTAUX	61 709,00	1 125,00

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER (euros)	
Achats et charges externes	14 916
Congés payés et charges	27 716
Indemnités de fin de contrat	817
Formation Continue	4 402
Totaux	47 851

Aucune demande de formation sur le DIF n'a été enregistrée. Le volume d'heures non utilisé par les salariés en fin d'exercice était de 740 heures et n'a pas fait l'objet de provision.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (euros)	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (euros)	
SHUGGARD	224
BNP Leasing	86
Totaux	311

TRANSFERTS DE CHARGES

TRANSFERTS DE CHARGES (euros)	
Indemnités journalières de maladie	10 014
Transferts de charges frais	141
Remboursement de frais de formation	3 302
Totaux	13 457

CONTRIBUTIONS EN NATURE :

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Rubriques	31/12/2013	31/12/2012
Bénévolat	3 350	3076
Prestations en nature		
Dons en nature	5 298	879
PRODUITS	8 648	3 955

Bénévolat

Détail des heures de bénévolat

Internet site de Cabiria 50 heures
Administrateurs : 185 heures

Total : 245 heures

Les heures de bénévolat ont été valorisées au taux horaire du SMIC charges sociales incluses soit 13,67 euros/heure.

Prestations en nature

Carrefour

L'évaluation de la contribution en nature de 1185 euros a été faite à partir des relevés de prix au moment de la demande de subvention.

L'INPES a fourni l'équivalent de 4 113 euros de matériel de prévention à cabiria en 2013

Dons

L'association a reçu l'autorisation de faire appel à la générosité du public afin de financer l'achat du camping car. Le montant reçu sur paypal est de 173,38 euros. Deux dons de 1000 euros et de 300 euros ont été reçus en juillet à la suite d'une sollicitation auprès de personnes médiatiques.

Et 71,05 euros de divers donateurs.

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiquée car, les membres du conseil d'administration ne percevant aucune indemnité, cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	2013	2012
Cadres	0,78	0,80
Non cadres	8	9
Total	8,78	9,80

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

TABLEAU DE VARIATION FONDS ASSOCIATIFS 2013				
LIBELLÉ	Solde au début de l'exercice 2013	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice 2013
Fonds associatifs sans droit de reprise : dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables = 25 000	39 505	0	0	39 505
Valeur du patrimoine intégré	0			0
Ecart de réévaluation	0			0
Fonds associatifs avec droit de reprise : dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	12 195	32 209		44 404
Réserves	21 359			21 359
Report à nouveau	25 622	15 688	0	41 310
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables		0		0
Résultat de l'exercice	15 688	3 569	15 688	3 569
Total	114 368	51 466	15 688	150 148

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL					
<i>Rubriques</i>	<i>Terrains</i>	<i>Constructions</i>	<i>Matériel outillage</i>	<i>Autres immobilisations</i>	<i>Total</i>
VALEUR D'ORIGINE				4 526	4 526
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				3 169	3 169
Exercice en cours				905	905
TOTAL					
VALEUR NETTE				452	452
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				3 719	3 719
Exercice en cours				1 040	1 040
TOTAL				4 759	4 759
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				1 040	1 040
A plus d'un an et moins de 5 ans				0	0
A plus de cinq ans				0	0
TOTAL				1 040	1 040
VALEUR RESIDUELLE				75	
Montant pris en charge ds exerc.				1 040	

3 - Modèle de tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSIONS SOCIALES		S T1			T 1
1.1. Réalisées en France	390323			1557	T 2
- Actions réalisées directement					
- Versements à d'autres organismes agissant en France					
1.2. Réalisées à l'étranger					1557
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme venant au secours d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		S T2			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17502	S T3			
		T 3 = S T1 + S T2 + S T3			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT				148250	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2267			309955	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	70298			20754	
dont 1736 (dont)					
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3569				
V - TOTAL GENERAL	589959			480516	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T 5			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		T 5 bis		103443	
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T 6 = T 3 + T 5 + T 5 bis			
					-1557
				589959	P
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
					T 6
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES EN NON LIQUIDES EN FIN D'EXERCICE					0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Bénévoles					
Prestations en nature					
Dons en nature					
Total					Fonds

Association CABIRIA

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Association CABIRIA

5 quai Lassagne
BP 1145 - 69203 LYON CEDEX 01

Association (loi du 1^{er} juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Sous le numéro W 69 105 98 55

FIDUCIAIRE LYONNAISE 
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ■ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ■ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509 

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CABIRIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

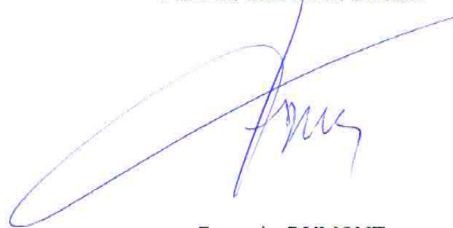
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 22 avril 2014

COPIE

Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE



François DUMONT

RAPPORT FINANCIER 2013

Cabiria clôture son dix-neuvième exercice.

Voici les éléments les plus significatifs du compte de résultat 2013 :

Le total des produits 2013 de CABIRIA est de 583 959 euros contre 712 652 euros en 2012.

Les financements des actions sont en diminution : 458 205 euros en 2013 contre 511 295 euros en 2012 soit 10,38 % en moins, essentiellement dû à la diminution de la contribution de la région Rhône Alpes de 30 000 euros.

Globalement en 2013, les subventions ont permis de couvrir les charges.
Le total des financements 2013 s'élève à 458 205 euros.

L'exercice 2013 a été marqué par les événements suivants :

Financiers par action variation en montant	Année 2013	Année 2012	2013/2012
Prévention, réduction des risques	327 600	358 418	-30 818
Prévention Gays	22 000	27 000	-5 000
Accès aux soins et aux droits sociaux	38 000	45 000	-7 000
Accès aux droits, action sociale et réorientation professionnelle	67 500	73 142	-5 642
Contrats aidés	3 105	7 734	-4 629
TOTAL DES FINANCEMENTS	458 205	511 294	-53 089

PRODUITS :

Hausse des subventions :

La DGS nous a octroyé 32 000 euros.

La Ville de Lyon nous a attribué 3 000 euros supplémentaires plus spécifiquement pour une action menée auprès des personnes roumaines.

10 000 euros nous ont été alloués par La fondation Cyril Collard.

Maintien des subventions :

L'INPES nous a financé 20 000 euros pour les actions de prévention sur le terrain.

Les 15 000 euros donnés par La région Rhône-Alpes pour la réorientation des personnes ont été conservés.

La fondation des entreprises du médicament LEEM a maintenu son financement de 15 000 euros.

La fondation Abbé Pierre nous a alloué sa subvention de 30 000 euros pour l'accès au logement.

Le conseil général du Rhône a maintenu 3 000 euros pour les actions de prévention sur le terrain et 2 000 euros sur Prosboyz.

Baisse des subventions :

L'ARS a diminué de 10 000 euros l'ensemble de sa subvention.

Solidarité Sida a baissé de 6 000 euros.

La DRDFE a réduit 5 642 euros de sa subvention.

36 000 euros ont été enlevés dans l'ensemble de la subvention principale du Sidaction sur l'action « outreach ».

Le conseil général de l'Isère a diminué de 150 euros sa subvention.

CHARGES DE L'EXERCICE :

Le total des charges s'élève à 580 390 euros contre 696 963 euros en 2012.

Coût de personnel : 362 834 euros

A la fin de l'exercice, l'effectif salarié représentait 6,05 ETP pour 12 salariés.

Plusieurs CDD ont été conclus en 2013 ou reconduits :

- Action Prostboyz
- Action santé

Un contrat de professionnalisation de BTS Assistante de gestion PME PMI a pu être poursuivi après la réussite à l'examen du Bac professionnel.

Les aides à la vie quotidienne se sont élevées à 7 741 euros, ce montant est insuffisant par rapport aux demandes de nos usagers.

Le report des engagements à réaliser est dû à plusieurs causes :

- L'association a attendu l'accord des financeurs avant d'engager les dépenses s'y rapportant directement.
- L'attribution sur le quatrième trimestre 2014 de certaines subventions et dont le début de l'action est intervenue début 2013.

Les charges financières ne sont pas significatives.

Résultat 2013 :

Les comptes de l'exercice se soldent à hauteur de 3 569 euros d'excédent.

Il est proposé d'affecter le résultat 2013 s'élevant à 3 569 euros en report à nouveau. Le solde du report à nouveau sera créditeur de **44 879** euros.

Trésorerie :

La trésorerie est gérée au plus juste afin d'éviter l'engagement de frais financiers.

Budgets 2014 et perspectives :

Le budget de 2014 tient compte de la situation d'incertitude actuelle quant à l'obtention des subventions.

La Trésorière,
Laurence DUFFY

Rapport moral 2013

L'année 2013 constitue déjà une année charnière dans l'approche du travail du sexe en France.

Les débats autour de la proposition de loi « *visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel* » a eu le mérite de rendre plus **visible** les positions des unes et des autres parties.

En effet, cette proposition de loi adoptée à l'Assemblée nationale le 4 décembre, a fait les frais des critiques de toutes les associations de santé, de lutte contre le sida et surtout des travailleuses du sexe et des associations de santé communautaire. Les associations abolitionnistes (idéologiques ou de réinsertion), ainsi que des militantes associatives ou politiques se réclamant d'un certain féminisme, se sont félicitées de l'adoption de cette proposition de loi et notamment de son article phare réclamant l'inversion de la charge pénale de la prostituée (abrogation du racolage) au client (création du délit de recours à la prostitution d'autrui).

Elles oublient cependant que ce sont des partisans de leur camp qui ont poussé à ce que la proposition de loi d'abrogation du racolage, proposée par la sénatrice Benbassa et adoptée au Sénat en mars 2013, ne soit pas présentée à l'Assemblée seule mais inscrite dans une stratégie politique visant à faire adopter la pénalisation des clients, maintenant ainsi le délit de racolage. Les travailleurs et travailleuses du sexe, qu'elles souhaitent prétendument protéger, restent aujourd'hui, plus de 13 mois après le vote au Sénat, toujours arrêtéEs et répriméEs pour racolage.

La proposition de loi ballait d'un revers de main le Plan national de lutte contre le VIH et les IST 2010-2014, en cours actuellement, et qui prévoit notamment des actions de prévention du VIH et des IST auprès des clients des travailleuses du sexe. Toute répression ou pénalisation du travail du sexe (des personnes prostituées comme des clients) constituent des entraves à la prévention et font le jeu du sida.

Ce n'est pas un hasard si toutes les associations de lutte contre le VIH et de santé ont pris position contre la pénalisation des clients. Les abolitionnistes n'ont eu de cesse de rappeler à qui voulait l'entendre que ces associations soutenaient les proxénètes. Cependant, cette position anti pénalisation est suivie également par des organisations nationales et internationales qu'on ne peut guère taxer de soutenir les proxénètes : Conseil national du Sida (CNS), Organisation mondiale de la santé (OMS), ONUSIDA, Programme des nations unies au développement (PNUD)...

Le volet de la proposition de loi concernant la « réinsertion », l'aide à l'arrêt de la prostitution est également mis en avant pour justifier le « grand pas en avant » que **permettrait** cette loi. Pour exemple, le texte de loi propose l'octroi d'une allocation de 350 euros à peine, pendant la période de reconversion professionnelle en remplacement des revenus de la prostitution. Ça ne pose visiblement aucun problème que ce revenu soit plus de 2 fois inférieur au seuil de pauvreté.

La loi prévoit des autorisations provisoires de séjour de 6 mois, sans garantie de renouvellement. Cela n'implique aucun questionnement sur la possibilité de trouver un travail en France en 6 mois pour des personnes migrantes. Il y a une méconnaissance énorme des difficultés pour les migrantes d'intégrer en si peu de

temps des formations de français, des formations diplômantes ou **leur** permettant une équivalence des diplômes acquis dans leur pays d'origine et qui ne sont pas reconnus en France. Il s'agit également d'une méconnaissance du monde du travail. Quel patron va embaucher une personne avec des **titres** de séjour aussi **précaires**, et dans quelles conditions ?

Ça ne pose aucun problème non plus que ces mesures de « réinsertion » soient conditionnées à l'arrêt surveillé du travail du sexe. Le fait de conditionner une aide à l'arrêt d'une activité pourtant autorisée **crée** un traitement d'exception pour les travailleuses du sexe et les infantilise. Mais c'est pour qu'elles retrouvent **la** dignité qu'elles ont perdu dans le travail du sexe ! Le fait que cet arrêt soit contrôlé par les associations agréées par l'Etat, est encore plus infantilisant et constitue un retour à la conception d'inadaptée sociale pour les personnes prostituées.

Le fait également que les principales concernées **n'aient** que très peu été consultées pour l'examen de la loi, n'en est qu'un exemple de plus.

Enfin, rien n'est dit sur le retour en arrière introduit par la pénalisation des clients qui réintroduit l'idée que l'Etat **peut** s'immiscer dans la sexualité de deux adultes consentants. Mais les travailleuses du sexe dans la proposition de loi ne sont pas considérées comme des adultes consentantes. Là encore, on réduit les travailleuses du sexe à leur activité les enfermant dans un statut de mineures qui ne peuvent pas prendre leur décision seules.

On assiste donc à une accélération de l'approche répressive et de contrôle du travail du sexe.

Ce choix se traduit au niveau local par une forte répression durant l'année 2013. En mars et avril, des opérations de police se sont succédées à un rythme effréné et avec une intensité jamais vue : bouclage de zones entières, déploiement de plusieurs dizaines de policiers, hélicoptère survolant les zones bouclées pendant plusieurs heures. Depuis, la pression n'a pas **diminué**.

Le délit de racolage a été utilisé à plusieurs reprises sur les personnes travaillant à pieds dans le quartier de Perrache notamment.

Les salariées de Cabiria ont également été la cible des interventions policières, ont été contrôlées et ont essuyé des menaces de mise en fourrière du bus de nuit.

Dans ce cadre difficile, l'équipe de Cabiria a réussi à maintenir le cap fixé l'an dernier dans le soutien aux personnes travailleuses du sexe et prostituées dans leurs démarches et dans **leurs** choix.

Malgré le non renouvellement de deux CDD en avril (l'un d'entre eux seulement a pu être reconduit en septembre), l'équipe a pris en charge l'augmentation de la demande d'accompagnements sur des thématiques aussi diverses que l'accès aux soins, au dépistage, mais également à la question toujours problématique dans le contexte difficile du marché du travail que l'on connaît actuellement, de la réorientation de carrière, et des accompagnements pour bénéficier des droits sociaux.

De nombreuses personnes ont pu obtenir, grâce à l'équipe, des couvertures médicales et avoir ainsi un accès aux soins pour des problématiques de santé très diverses. Les migrantes ont été particulièrement soutenues dans ces démarches.

Nous avons maintenu notre engagement auprès d'elles, tant dans la rue que dans les accompagnements proposés, avec toujours cette même éthique de travail,

remise en question par les approches abolitionnistes aujourd'hui : empowerment, libre adhésion et non-jugement.

Cette approche nous a permis de rencontrer de nouvelles personnes, notamment roumaines, dans des tournées à la Guillotière. Ces tournées nouvellement mises en place et réalisées par les médiatrices culturelles roumaine et bulgare et l'infirmière ont permis à ces femmes roumaines d'avoir accès à la prévention et à une couverture médicale.

Nous avons pu également favoriser l'accès au dépistage pour les femmes roumaines, mais également pour toutes les autres personnes en demande, par des accompagnements toujours plus nombreux au CDAG ou CIDDIST et par la réalisation de TROD.

Cet outil, bien que rarement choisi par les personnes, est primordial dans l'accès aux soins pour toutes. Il nous permet de proposer une première approche du dépistage pour les personnes qui en sont les plus éloignées, approche qui peut amener à un dépistage plus complet des autres IST.

Notre action envers les travailleurs du sexe travaillant sur internet s'est amplifiée. Nous avons ainsi pu entrer en contact avec un grand nombre d'entre eux à travers la France. Cela nous a permis de confirmer notre analyse selon laquelle ces personnes avaient un important besoin d'information en ce qui concerne la santé sexuelle, le VIH et les IST ainsi que sur les offres de dépistage disponibles. Si ces personnes sont relativement peu touchées par la répression policière et les politiques anti-immigration, elles pâtissent du double stigmatisme orientation sexuelle/prostitution et de ce fait sont très régulièrement en demande d'information sur la législation.

Globalement, nous avons augmenté nos actions en faveur de l'accès aux droits sociaux et fondamentaux, durant l'année 2013. Encore une fois, sans l'intervention de l'association à différentes étapes des parcours des personnes, elles n'auraient pas eu accès aux droits auxquels pourtant elles pouvaient prétendre. Elles n'auraient pas pu dépasser le manque de connaissances de leurs droits, la barrière de la langue pour se faire comprendre dans les institutions et enfin, les pratiques des administrations qui d'emblée **leur** annoncent qu'elles n'ont droit à rien, sans même étudier leur dossier.

Nous avons également poursuivi l'implication des travailleuses du sexe dans l'élaboration de deux nouvelles brochures bilingues **français/roumain** concernant la rupture de préservatif et les Infections **Sexuellement Transmissibles**.

Enfin, nous avons continué **de** soutenir et accompagner les travailleurs et travailleuses du sexe dans leur accès à la parole publique dans un débat qui les exclue tout en visant agir pour leur bien. Nous n'aurons de cesse, dans l'année 2014, d'impliquer les travailleuses et travailleurs du sexe dans les débats qui les **concernent**, à faire respecter **leurs** voix et **leurs** choix.

L'année 2014 s'annoncera importante pour les personnes prostituées et travailleuses du sexe. Elle s'annonce également décisive pour les associations de santé communautaire.

Marquera-t-elle l'abandon d'une approche de réduction des risques dans le travail du sexe au profit d'une approche clairement prohibitionniste, morale et répressive de cette activité ?

Il s'agira d'un vrai choix politique, et nous continuerons à soutenir les travailleuses du sexe dans le respect de leur parole et de leur choix quel qu'il soit.